

# « La réforme des retraites, indispensable, doit être menée dans le cadre d'un accord de coalition »

**Bruxelles, 18 septembre 2024 - La réforme des pensions proposée dans la super-note est un pas important dans la bonne direction. Nous sommes confrontés à d'énormes défis : la population vieillit et le coût croissant des dépenses pour les retraite pèse de plus en plus lourd sur notre modèle de société. Mais nous devons être conscients qu'il ne s'agit que d'un début : la proposition relative aux pensions doit figurer dans l'accord de coalition. Et même dans ce cas, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.**

Le prochain gouvernement doit prendre les pensions belges en main. Sans mesures concrètes, les pensions ne feront qu'augmenter le pourcentage qu'elles représentent dans nos cotisations et impôts, et la situation deviendra rapidement insoutenable. Dans ses projections de base les plus récentes, le Comité d'étude sur le vieillissement prévoit que les dépenses publiques de pension passeront de 11,2 % du PIB en 2023 à 12,3 % en 2029 et à 13,7 % en 2070 si la politique reste inchangée (SCvV, 2024). Cette augmentation représente aujourd'hui plus de 14 milliards d'euros, dont plus de 6 milliards avant la fin de cette décennie. Il est donc clair qu'une action rapide est nécessaire.

Les carrières courtes et linéaires tuent les comptes. Actuellement, nous travaillons en moyenne 34,5 ans pour bénéficier de 24 ans de retraite (Eurostat 2022). À titre de comparaison, les Pays-Bas enregistrent une durée moyenne de carrière de 43,2 ans, l'Allemagne de 39,3 ans et la France de 36,6 ans. La réforme des pensions présentée dans la super-note de Bart De Wever offre une base prometteuse pour les ajustements nécessaires à notre système de pensions. Trois grandes lignes de la super-note peuvent orienter notre système de pension dans la bonne direction.

## **1. Remplacer l'âge de la retraite par les années de carrière**

La première mesure proposée consiste à lier plus étroitement la retraite au nombre d'années travaillées par le biais d'un système de bonus-malus. Cela donne aux gens le choix et le bénéfice de travailler plus longtemps, sans obligation. Les années de carrière deviennent alors plus déterminantes, avec 35 années travaillées comme norme dans le document.

L'harmonisation proposée entre les systèmes de pension des salariés, des fonctionnaires et des indépendants s'inscrit dans ce contexte. Il s'agit là d'un point de discorde depuis longtemps. Trop longtemps. L'égalité de traitement, indépendamment de la profession, est une nécessité.

Il s'agit pour nous d'une étape intermédiaire acceptable. L'objectif final reste le remplacement de l'âge de la retraite par 45 années de carrière effective.

## **2. Établir un lien plus clair entre l'emploi et l'accumulation des droits à pension.**

Deuxièmement, la suppression progressive des périodes assimilées de préretraite, d'emplois d'appoint et de chômage de longue durée est une mesure nécessaire. Il faut encourager les gens à rester actifs, et cette inactivité ne doit plus être assimilée à un travail. C'est évidemment un choix difficile, mais c'est le bon.

### 3. Réformer le calcul des pensions actuelles

Si nous nous contentons de travailler plus et plus longtemps, nous n'y arriverons pas. Le document se penche à juste titre sur les pensions actuelles. Bien que des mesures importantes soient prises dans ce domaine, comme l'abolition de la péréquation, la croissance réelle des pensions les plus élevées pourrait être encore davantage plafonnée. Cela permettrait de répartir plus équitablement les charges entre les jeunes générations et les générations plus âgées, sans réduire les pensions nominales.

En principe, en ce qui concerne les pensions, la super-note de Bart De Wever offre une base prometteuse pour les ajustements nécessaires de notre système de pension. Pour la première fois depuis longtemps, nous voyons des pas décisifs dans la bonne direction. Il nous reste à faire preuve de courage politique pour concrétiser ces projets. Le chemin à parcourir est encore long. Bien que des économies soient réalisées, elles sont insuffisantes pour absorber la croissance substantielle des dépenses de retraite d'ici 2029. Il reste donc beaucoup à faire pour mettre en place des systèmes de pension équitables et à l'épreuve du temps pour tous les Belges.

Martijn Hoogeweegen, CEO de l'assureur-vie NN

Colin Sanders, collaborateur scientifique à l'UHasselt et longevity specialist pour NN

Bart Chiau, Professeur à la faculté d'économie à l'UGent et expert en assurance chez NN.

####

#### Contact pour la presse

##### **Annelore Van Herreweghe**

NN Insurance Belgium NV

[annelore.van.herreweghe@nn.be](mailto:annelore.van.herreweghe@nn.be)

0494 170 200

##### **Johanna Spinoy**

FINN Agency

[johanna.spinoy@finn.agency](mailto:johanna.spinoy@finn.agency)

0496 13 40 26

## À propos de NN

Une longue vie n'a de valeur que si elle est heureuse. En tant qu'assureur-vie, NN dispose de solutions concrètes en matière de protection (décès, invalidité) et de pensions (branche 23). Mais NN voit plus loin : outre votre bien-être financier, NN s'intéresse également à votre bien-être mental et physique : les trois piliers d'une vie longue et heureuse.

En tant qu'assureur-vie, NN mène et inspire le débat sur une vie longue et heureuse. Pour ce faire, NN adopte toujours une approche inclusive impliquant des experts, des décideurs politiques et les Belges eux-mêmes. Depuis 2017, NN a développé son expertise sur le bonheur par le biais d'une chaire NN à l'Université de Gand. Le professeur Lieven Annemans et son équipe étudient ce qui rend les Belges heureux et comment ils peuvent travailler ensemble à une vie heureuse. En outre, NN produit deux fois par an le baromètre de la sérénité financière en collaboration avec l'agence de recherche indépendante Indiville.

NN compte 1 million de clients en Belgique et appartient au groupe NN, un assureur international pouvant se targuer d'une excellente position de capital et actif dans 11 pays à travers le monde. NN sert ses clients par l'intermédiaire de son réseau de banques et de courtiers partenaires, qui ne cesse de s'étendre.

Pour plus d'informations sur NN : [www.nn.be](http://www.nn.be).